

Province du }
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le seizième jour de novembre courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

Parlement prorogé au 21 de décembre 1848.

ATTENDU que le septième jour d'octobre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre parlement provincial au seizième jour de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus et enjoins de paraître en notre cité de *Montréal* : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre conseil exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous en notre parlement provincial, en notre dite cité de *Montréal*, jeudi, le vingt-unième jour de décembre prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur général de l'*Amérique* britannique du *Nord*, et capitaine général et gouverneur en chef, dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice amiral d'icelles, etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Montréal*, dans notre dite province, ce onzième jour de novembre, dans l'année de notre seigneur, mil huit cent quarante-huit, et de notre règne, la douzième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,
G. C. C.

Province du }
Canada. } **ELGIN ET KINCARDINE.**

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles conseillers législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'assemblée législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du parlement provincial de notre dite province, en notre cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le vingt-unième jour de décembre courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que notre parlement demeure prorogé au vingt-unième jour de décembre courant, pendant, nous avons jugé à propos, pour diverses causes et considérations, de le proroger de nouveau à jeudi, le dix-huitième jour de janvier prochain, de sorte que vous, ni aucun de vous ne serez, le dit vingt-unième jour de décembre courant, tenus ni obligés de paraître en notre cité de *Montréal*, car nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard ; vous commandant, et par la teneur des présentes, vous enjoignant fermement et à chacun de vous, et à tous autres intéressés à cet égard, d'être et de comparaître personnellement jeudi, le dix-huitième jour de janvier prochain, en notre cité de *Montréal*, pour procéder à l'expédition des affaires, et traiter, faire, agir et conclure sur ces choses, qui, par la grâce de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit parlement provincial, par le conseil commun de notre dite province.

Parlement prorogé au 18 de janvier 1849.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province : Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin, *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur général de l'*Amérique* britannique du *Nord*, et capitaine général et gouverneur en chef, dans et sur nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'île du *Prince-Edouard*, et vice amiral d'icelles, etc., etc. A notre hôtel du gouvernement, en notre cité de *Montréal*, dans notre dite province, ce neuvième jour de décembre, dans l'année de notre seigneur, mil huit cent quarante-huit, et de notre règne, la douzième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,
G. C. C.